



## BOURSE CREATE/GazMétro

Si vous êtes étudiant en 3<sup>ème</sup> année au baccalauréat en économique, en économie et politique, ou tout autre domaine connexe, et que vous désirez poursuivre des études de maîtrise en économie de l'énergie et des ressources naturelles au Département d'économique de l'Université Laval, vous pouvez peut-être bénéficier de la bourse CREATE/GazMétro.

Le CREATE, en collaboration avec GazMétro, octroie chaque année une bourse de maîtrise d'une valeur totale de 30,000.00 \$ pour une période de 16 mois. Le programme prévoit une combinaison de stages et de cours en alternance :

**Phase 1** : Stage de 4 mois (mai à août) chez GazMétro (10,000 \$);

**Phase 2** : Retour à l'Université pour 8 mois (septembre à avril) (10,000 \$);

**Phase 3** : Retour chez GazMétro pour 4 mois (mai à août) (10,000 \$).

### Admissibilité

Les demandes doivent inclure les pièces suivantes :

- Une preuve de citoyenneté canadienne ou du statut d'immigrant reçu;
- Une copie de votre demande d'admission pour des études de maîtrise en économique à l'Université Laval;
- Un curriculum vitae;
- Une copie du plus récent relevé de notes;
- Une lettre d'appréciation de l'un de vos professeurs;
- Un texte d'au maximum une page indiquant les raisons pour lesquelles vous désirez vous orienter vers l'économie de l'énergie.

### Soumission de la candidature

Veillez acheminer votre demande **au plus tard le 18 mars 2016 à 16h00** à l'administration du CREATE à l'adresse ci-dessous :

CREATE, Département d'économique  
Pavillon J.-A.-DeSève, bureau 2242  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
ou par courriel à : [martine.guay@ecn.ulaval.ca](mailto:martine.guay@ecn.ulaval.ca)

### Conditions d'octroi

- Compléter la scolarité normale, à temps complet, de maîtrise;
- Maintenir une moyenne dans les cours de maîtrise d'au moins B-;
- Sous la direction d'un professeur membre du CREATE, rédiger un mémoire sur un sujet théorique ou appliqué en économie de l'énergie;
- Participer activement aux activités du CREATE.

Le versement de la bourse est conditionnel au versement des fonds nécessaires par l'organisme partenaire.

Si vous désirez obtenir plus d'information, vous pouvez contacter le professeur Markus Herrmann, directeur du CREATE, soit par téléphone au 656-2409, par courriel à l'adresse [markus.herrmann@ecn.ulaval.ca](mailto:markus.herrmann@ecn.ulaval.ca) ou passer le voir au pavillon J.-A.-DeSève, bureau 2286.